

Communiqué de presse

A13 – Lancement de l'enquête publique dédiée au projet de réaménagement de la bretelle d'entrée vers Paris du demi-diffuseur n°8 Les Mureaux, le 3 septembre.

Entre le 3 septembre et le 3 octobre 2026, le projet de réaménagement de la bretelle d'entrée vers Paris du demi-diffuseur n°8 Les Mureaux fait l'objet d'une enquête publique, au titre du Code de l'environnement. A cette occasion, Sanef invite le public à s'informer et à s'exprimer sur ce projet.

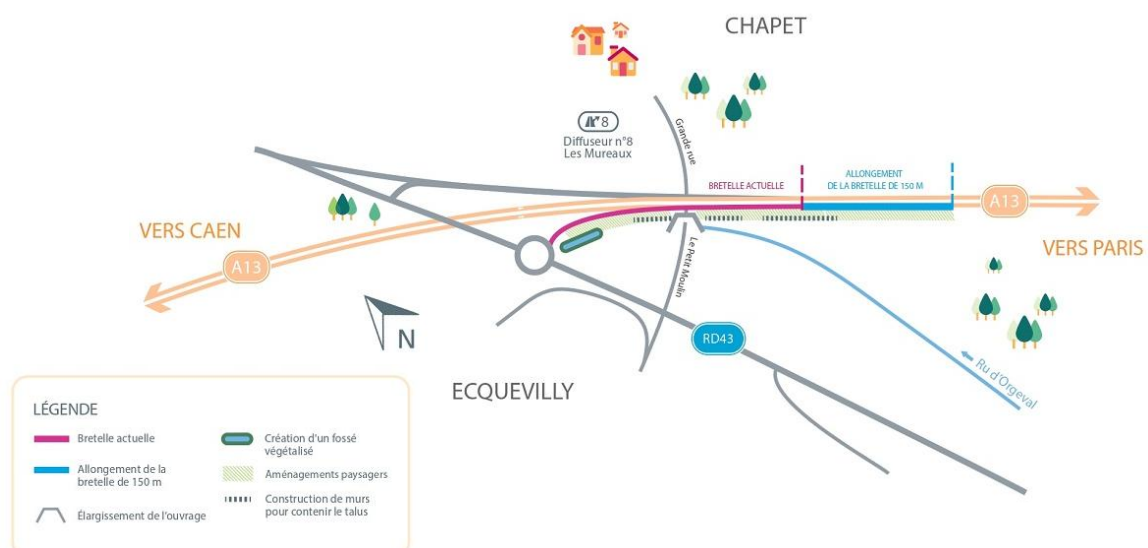
Les Essarts, le 31 août 2026

Un réaménagement complet de la bretelle d'entrée vers Paris

Chaque jour, de nombreux conducteurs empruntent la bretelle d'entrée vers Paris depuis le demi-diffuseur n°8 Les Mureaux. Sanef souhaite réaménager cette bretelle afin de permettre une insertion plus sûre et un meilleur confort de conduite pour les conducteurs.

Le projet prévoit d'allonger la bretelle d'insertion vers la capitale, tout en limitant l'impact sur les milieux naturels. Plusieurs aménagements sont prévus :

- L'allongement de la bretelle d'insertion de 150 mètres. Cet espace supplémentaire offrira plus de temps pour accélérer et s'insérer dans le flux de l'A13, en réduisant les écarts de vitesse avec les véhicules déjà engagés,
- L'élargissement de l'ouvrage au-dessus de la voie communale, indispensable pour intégrer l'allongement de la bretelle,
- La construction de murs de soutien du talus afin de limiter l'emprise des travaux et éviter d'empiéter sur le ru d'Orgeval,
- La création d'un fossé végétalisé pour collecter et traiter les eaux pluviales issues de la bretelle avant de les restituer petit à petit vers le ru.
- La replantation après les travaux avec des essences locales afin de reconstituer un écran végétal, stabiliser les sols et préserver la biodiversité.



En tant que maître d'ouvrage, **Sanef finance intégralement le projet à hauteur de 5M€** et organise cette enquête publique, au titre du Code de l'environnement, afin de permettre à la population de s'informer et de s'exprimer sur ce projet.

Pourquoi une enquête publique ?

Cette procédure réglementaire vise à satisfaire un double objectif : l'information du public et le recueil de ses observations après la première phase de concertation volontaire qui s'est tenue fin 2025. L'enquête est conduite par un commissaire-enquêteur indépendant, Monsieur Bruno Foucher, désigné par le Président du tribunal administratif de Versailles.

A l'issue de l'enquête, le commissaire-enquêteur remettra son rapport et ses conclusions motivées au préfet des Yvelines, qui se prononcera alors sur la suite à donner au projet.

L'enquête publique : comment s'informer et y participer du 3 septembre au 3 octobre ?

Pour s'informer

Le dossier d'enquête publique, consultable :

- En mairies de Chapet, d'Ecquevilly et des Mureaux aux heures d'ouverture au public
- Au bureau de l'environnement et des enquêtes publiques de la préfecture des Yvelines du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h30.
- En ligne sur :
 - <https://www.registre-numerique.fr/reamenagement-bretelle8-a13>
 - groupe.sanef.com Rubrique « Nos grands projets » pour consulter toutes les informations

Les permanences tenues par le commissaire enquêteur :

- Jeudi 3 septembre 2026 - mairie d'Ecquevilly, de 14h00 à 17h00
- Lundi 21 septembre 2026 - mairie des Mureaux, de 14h00 à 17h00
- Jeudi 1^{er} octobre 2026 - mairie de Chapet, de 14h00 à 17h00

Pour s'exprimer

- Le registre papier mis à votre disposition en mairies d'Ecquevilly, des Mureaux et de Chapet aux heures d'ouverture au public
- Le registre électronique :
<https://www.registre-numerique.fr/reamenagement-bretelle8-a13>
- Une adresse mail dédiée : reamenagement-bretelle8-a13@mail.registre-numerique.fr
- Une adresse postale :
A l'attention du commissaire enquêteur,
M. Bruno Foucher
Mairie de Chapet
Rue de la Grève
78130 Chapet

Le groupe Sanef

Filiale du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'autoroutes, le groupe Sanef exploite 1 807 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Les 2 100 collaborateurs du groupe se mobilisent chaque jour, 24h/24, pour assurer sécurité et confort à tous leurs clients.

Partenaire de l'Etat et des territoires traversés par ses réseaux, le groupe s'engage pour favoriser les nouvelles mobilités, promouvoir la sécurité routière et lutter contre le réchauffement climatique.

Principales filiales : Sapn et Bip&Go www.groupe.sanef.com